



**MON PERE S'APPELLE BARBE BLEUE, MA MERE CENDRILLON.
ET POURTANT, MA VIE N'EST PAS UN CONTE DE FEE**
Les enfants exposés aux violences conjugales

Cécile Kowal, Praxis¹ et Jean-Louis Simoens, CVFE²

En introduction, Cécile Kowal et Jean-Louis Simoens évoquent le choix du titre de leur exposé qui a intrigué et intéressé nombre de personnes³. Ils rappellent également en quoi les enfants exposés aux violences conjugales concernent leurs deux associations (c'est-à-dire Praxis et le CVFE) et comment chacune d'elles les rencontre. Dans une deuxième partie, les deux intervenants partagent quelques apprentissages tirés des deux dernières années de concertation entre différents services à propos des enfants exposés aux violences conjugales. Enfin, ils se penchent sur la question de la parentalité dans un contexte de violences conjugales.

L'univers de l'enfance est peuplé par l'imaginaire, nourri par des histoires fantastiques. Cet univers de légende est fondamental comme pilier de résilience. Il permettra à l'enfant de sublimer ses pulsions, de transcender les épreuves (comme se séparer du sein maternel, se reconnaître comme différent de sa mère, se reconnaître lui-même en tant que sujet, reconnaître l'autre, etc.).

¹ Cécile Kowal est psychologue, formée à la dynamique des groupes et à l'approche psychanalytique. Depuis 1999, elle co-anime des groupes de responsabilisation pour auteurs de violences conjugales et familiales. Coordinatrice sur la Cour d'Appel de Liège, elle participe aux tables de concertation sur les violences conjugales et est chargée de la formation des professionnels.

² Jean-Louis Simoens est éducateur et intervenant au refuge pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants depuis dix ans. Formateur à l'intervention dans un contexte de violence conjugale, il participe régulièrement aux campagnes de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes (animation, réalisation d'outils...). Jean-Louis Simoens est le co-auteur de recherches sur les adolescents exposés à la violence conjugale.

³ Le texte qui suit reprend l'intervention que les deux intervenants ont proposée aux participants du colloque « Enfants dans la violence conjugale : nous avons bien des choses à nous dire ! », organisé le 22 octobre 2008 par la Maison du social et le service « Egalité des chances » de la province de Liège. Il sera publié dans le n°59/2008 de la revue *L'Observatoire*, « Les enfants exposés à la violence ».

Mais qu'en est-il lorsque l'imaginaire surgit dans le réel et se matérialise ? Si vous croisez dans votre existence un véritable prince charmant, imaginez (mais non justement, n' imaginez pas, voyez dans le réel !) un véritable jeune homme, vêtu d'une cape, monté sur un cheval blanc, dans une aura de lumière, qui tend la main, assuré, sans aucune once de doute dans le regard, certain qu'on le suivra n'importe où sur son fidèle destrier !

Si je rencontre réellement dans mon existence un homme tout aussi puissant et sûr de lui que ce Prince Charmant, mais sombre, à l'intérieur comme à l'extérieur, qu'est-ce qui se passe à l'intérieur de moi, dans mon psychisme ? Il détient la clé de la chambre secrète où se cachent ses délits, mais il est persuadé que la faute n'est pas ce qui se cache dans cette chambre. Non, la seule faute réside dans le fait que je découvre et dénonce le secret de sa noirceur : qu'est-ce que cette rencontre réelle viendra ébranler dans mon existence ? Qu'est-ce qu'il viendra mettre à mal dans ma construction psychique, d'autant plus si, dans le réel, cet homme est mon père ?

C'est en référence à la perception que peut développer un enfant des relations entre le réel et l'imaginaire, entre l'univers des contes et sa propre vie qu'il faut comprendre le titre de cet article, qui a été proposé par l'équipe enfant du refuge du CVFE : « *Nous l'avons adopté car d'emblée, il a créé toute une série d'associations cognitives qu'il nous a paru intéressant de partager* », souligne Cécile Kowal.

« *Nous n'avons pas choisi ces deux contes (Barbe Bleue et Cendrillon) comme figures caricaturales de l'auteur et de la victime, insiste Jean-Louis Simoens. Nous les avons utilisés pour leur force d'évocation, notamment de la place de l'enfant. En choisissant ce titre, nous n'avons pas pu nous empêcher de nous mettre à la place de l'enfant qui, lorsque le conte devient trop dur, lorsque le conte fait trop peur, peut refermer le livre et se tourner vers des parents sécurisants et disponibles.* »

Lorsque, dans un contexte de violences conjugales, l'enfant à peur, lorsqu'il est en souffrance, lorsqu'il ne trouve pas d'issue, il est comme prisonnier dans un livre d'histoire qu'il ne peut refermer puisqu'il s'agit de son histoire. Alors, en tant qu'intervenants, il est de notre devoir d'agir, de prendre position. Non pas pour fermer ce livre, mais pour négocier le passage vers le chapitre suivant en espérant qu'il sera plus adéquat pour l'enfant.

Le point de vue de Praxis sur les enfants exposés à la violence conjugale

97% des personnes qui s'adressent à l'asbl Praxis sont des hommes. 78% d'entre eux sont, en moyenne, pères d'au moins deux enfants. Mais, avant tout, ces adultes ont tous été des enfants. Une grande partie d'entre eux (une estimation de 65%) a été exposée à la violence de leurs parents et certains ont subi des violences physiques ou des humiliations graves et précoces.

« *Que ce soit de ce vécu d'enfant ou de leurs propres enfants actuels, explique Cécile Kowal, j'en entends peu parler au premier abord dans mes contacts avec les participants des groupes à Praxis* ».

En effet, quand un homme violent s'intègre dans un groupe d'hommes à Praxis, il s'agit pour lui de raconter son histoire, son parcours, de rendre visibles et accessibles ses vulnérabilités affectives et émotionnelles. Cela prendra plusieurs séances, parfois plusieurs mois avant que cet homme ne s'ouvre à cette dimension de son travail de responsabilisation. Certains

arriveront au terme de leur contrainte judiciaire avant même d'y parvenir. Concernant le présent, et ses propres enfants, Monsieur est tellement focalisé sur sa relation duelle avec Madame et tellement focalisé sur ses stratégies pour retrouver le contrôle de la situation qu'il en oublie, sans l'admettre, la place singulière des enfants et ce qu'ils subissent.

Jacques, par exemple, est arrivé à Praxis parce qu'il a giflé son épouse. Ce sont les premières violences physiques, mais cela fait des années que Jacques exerce un contrôle social et économique sur Jacqueline ainsi que des stratégies de mise sous tension et de dénigrement. Ce couple est parent de cinq enfants âgés de 7 à 19 ans. Bien que diplômée d'études supérieures, Jacqueline n'a jamais exercé sa profession, se consacrant totalement à l'éducation des enfants. Jacques travaille beaucoup, il rentre tard le soir, il revendique la responsabilité de subvenir aux besoins de la famille.

Les enfants grandissent et Jacqueline s'investit dans un projet personnel. Son hobby devient une passion et, le jour où elle souhaite que cette passion devienne un travail à part entière, les violences physiques apparaissent. Cela constitue une rupture dans la dynamique fonctionnelle de ce couple. Jacqueline décide de reprendre du pouvoir sur sa vie, elle demande le divorce.

Jacques vient à Praxis dans une démarche volontaire mais poussé dans le dos par la crainte des conséquences d'une plainte et avec l'espoir d'arrêter la procédure de séparation. Il est largement soutenu par l'ensemble de la famille et de la belle-famille qui disqualifie les choix considérés comme extravagants de Madame. Lorsqu'il apprend que Jacqueline refuse la médiation pénale et obtient un rendez-vous chez le juge de paix pour l'octroi du domicile, Jacques exprime beaucoup de colère et remet en question la responsabilité de ses actes violents : finalement, cette femme n'était que manipulatrice et a profité de lui, dira-t-il.

Jacques en veut pour preuve l'attitude de ses deux aînés qui sont de « son côté », surtout sa fille, adolescente, qui dit par exemple : « *Tu t'es fait avoir papa, elle avait besoin d'un prétexte pour divorcer et elle a utilisé la gifle pour ça* ». Cette jeune fille, l'aînée de la fratrie, dit également, « *Maman a toujours été égoïste et caractérielle, elle s'énervait pour un rien quand tu n'étais pas là* ». Jacques en déduit que ses enfants n'ont pas été heureux durant toutes ces années où il travaillait tellement, car leur mère n'était pas aussi bonne qu'il le pensait. Jacques se réjouit et se rassure en entendant ses aînés dire qu'ils viendront vivre avec lui et pas avec leur mère. Par contre, lorsque le plus jeune fils de Jacques vient le voir et lui dit d'une voix que Jacques décrit comme hésitante : « *Tu ne seras plus mon papa quand tu auras divorcé* », Jacques estime que son jeune fils est manipulé par sa mère.

Non, il ne s'agit pas d'un divorce banal qui se passe mal.

Non, il ne s'agit pas d'une séparation conflictuelle.

Non, ce n'est pas la séparation qui a causé les violences mais bien l'inverse.

Le travail de Jacques dans le groupe de Praxis consiste à reconnaître toutes les formes de violences exercées et leurs impacts sur LES victimes. Nous proposons donc à Jacques d'entendre ce que lui disent ses enfants comme l'expression de leur vécu, de leurs propres craintes, peurs et tristesses. En étant centré sur le supposé adulte manipulateur derrière l'enfant, Jacques fait l'économie d'entendre ce que ses enfants lui adressent, en tant que père.

Durant sa participation au groupe de responsabilisation, la sculpture d'une scène familiale permettra à Jacques de travailler la place des enfants dans la famille face au duo parental et de rendre visible les positions de protection dans lesquelles chacun s'est retranché.

« *A Praxis, c'est donc par le discours et la symbolisation que nous sommes concernés par les enfants* », commente Cécile Kowal.

Le point de vue du CVFE

Le CVFE accompagne les enfants dans le cadre d'un hébergement avec leurs mères dans un refuge pour femmes victimes de violences conjugales. Cela représente de 100 à 150 enfants par an qui vivent au jour le jour dans cette maison communautaire. Une équipe pluridisciplinaire encadre ces enfants durant la période de l'hébergement avec comme préoccupations particulières leur bien-être, mais également la restauration de la relation mère/enfant.

Au refuge, les intervenants proposent un suivi spécifique et adapté au contexte de violence conjugale dans lequel ces enfants ont vécu. La violence conjugale étant considérée comme une forme particulière de violence intrafamiliale, il faut donc tenir compte de cet aspect afin d'y adapter une intervention adéquate.

Depuis quelques années, les intervenants du CVFE travaillent autour de la question de la place des enfants dans un contexte de violences conjugales. Il n'y a pas si longtemps encore, on parlait d'enfants témoins. Puis on a parlé d'enfants exposés. Et actuellement, le lien est clair : enfant exposé, donc enfant victime des violences conjugales.

« *Que s'est il passé durant ces années pour qu'il y ait un tel élargissement sémantique de notre vocabulaire ?* », s'interroge Jean-Louis Simoens.

L'arrivée d'un enfant dans une famille est toujours un événement, un bouleversement de l'ordinaire. Dès sa naissance, le bébé est un individu qui a des besoins propres et va réclamer une attention particulière, des soins, de l'affection. Nous savons tous combien l'environnement de l'enfant et la relation qu'il entretient avec sa mère joue un rôle capital dans son processus de maturation psychologique et dans l'édification de sa personnalité.

En matière de psychologie et développement, tous les professionnels nous ont appris combien les expériences vécues dans la petite enfance sont primordiales. Plus encore, les théoriciens de la sécurité émotionnelle et de l'attachement postulent que le bien-être de l'enfant n'est pas uniquement associé à la qualité de la relation d'attachement qu'il établit avec sa mère, mais aussi à la qualité de la relation qu'il perçoit entre ses parents.

Une mère victime de violences conjugales devra faire face non seulement à sa survie, mais, dans cette partie presque perdue à chaque coup, elle devra également user de stratégies afin de pouvoir répondre le mieux possible aux besoins de ses enfants.

Entendons Dorothea.

Elle parle du désintérêt de son mari face à la naissance d'Yvan. Elle nous raconte le dénuement et la dépendance dans lesquels elle et le bébé se sont retrouvés. Elle parle du retour de la maternité, des menaces, des cris et de l'exaspération de Monsieur lorsque le petit pleurait.

« *Il me disait que si le petit pleurait tant, c'était parce que j'étais une incapable, que je ne savais rien faire et qu'il ferait tout pour que cet enfant soit placé plutôt qu'avec moi. Chaque*

fois qu'Yvan pleurait, c'était comme une torture, je ne pouvais pas le laisser pleurer. Il était toujours dans mes bras, il m'épuisait. J'ai passé un mois sans prendre un bain ou consacrer une heure rien à m'occuper de moi-même, car mon mari ne s'occupait jamais du bébé et j'avais peur qu'Yvan pleure », raconte Dorotha.

Son mari la terrorisait, la traitait de mauvaise épouse, de mauvaise cuisinière. Il guettait, contrôlait et dénigrait systématiquement toutes ses interactions et les soins qu'elle donnait à Yvan. Cela l'a réduite au silence auprès de son enfant. L'arrivée rapide d'un deuxième enfant a juste multiplié par deux la vulnérabilité de Dorotha et d'Yvan, ainsi que la violence du père. Le désespoir la plongeait dans un état où elle percevait ses petits comme le prolongement du père, un homme et des enfants qui la condamnaient à la servitude et l'échec.

Au CVFE, nous savons comme il est pratiquement impossible d'être à la fois « attentive » en permanence à son conjoint et en même temps être présente auprès de son enfant. Selon Serge Lebovici, lorsque la mère s'occupe de son enfant, elle le fait avec tout ce qu'elle a dans la tête, avec sa vie psychique consciente et inconsciente. Une maman soigne avec sa propre histoire. Les soins maternels impliquent la totalité de la vie mentale de la mère. Or, dans un contexte de violences conjugales, la mère comprend que les besoins de son conjoint rivalisent dangereusement avec ceux de l'enfant, mais aussi avec les siens.

« *Comment cette réalité résonne-t-elle auprès des autres professionnels que nous rencontrons autour des tables de concertations et des formations ?* », se demande Jean-Louis Simoens.

Partenariats et concertations : vigilance et prudence professionnelle

Le CVFE et Praxis ont entrepris depuis 2005 la co-élaboration d'un partenariat qui permet de faire exister un pôle d'expertise reconnu par la région Wallonne. De la rencontre entre les intervenant-e-s des deux associations sont nés tout d'abord la compréhension et le développement d'une lecture commune des violences conjugales⁴. Ou, à tout le moins, la création d'un socle commun minimal afin de pouvoir se mobiliser rapidement devant certaines situations à forte dangerosité. « *Des membres volontaires et sensibilisés de nos deux équipes se sont rencontrés durant un an pour évoquer la place des enfants dans leurs pratiques, insiste Cécile Kowal. Mais nous ne travaillons pas seuls sur cette question* ».

Depuis deux ans, la coordination provinciale a choisi d'accorder la priorité au thème des enfants exposés aux violences conjugales. En 2007, le CVFE et Praxis se sont investis dans un groupe de travail qui a conduit à l'élaboration d'un programme de formation de trois journées permettant de rassembler, autour de ce thème, les policiers, les délégués de l'aide à la jeunesse, les services d'aide aux victimes du Parquet jeunesse et les magistrates de références des Parquets droit commun et jeunesse. Les conseillers de l'aide à la jeunesse, qui sont pourtant des partenaires importants, voire incontournables, n'ont pas adhéré au contenu de cette formation et ont quitté à la fois le programme et le groupe de travail. A ce jour, la question de comment rejoindre ces partenaires de l'aide à la jeunesse reste ouverte,

⁴ Cette approche commune est fondée sur le « Processus de Domination Conjugale », méthode d'analyse développée au Québec par Denise Tremblay, directrice de « La Séjournelle », de Shawinigan et Robert Ayotte, directeur de « L'Accord Mauricie », de Trois-Rivières.

alors que de très nombreux services semblent pour leur part s'investir dans la réflexion concernant les enfants exposés à la violence conjugale.

C'est ainsi qu'en début 2008, un plus petit groupe de travail s'est réuni une fois par mois afin d'échanger ses questions autour de situations concrètes. Ainsi, tour à tour, un policier, un magistrat, le service d'accueil des victimes du Parquet jeunesse, le CVFE et Praxis sont venus exposer, dans un contexte de confidentialité partagée, une situation interpellante qui permettait au groupe de revisiter les questions de la sévérité, de la dangerosité d'une situation, ainsi que de la pertinence ou non du retrait de l'enfant.

De cette période de rencontres avec ces nombreux partenaires via les tables de concertations et les formations, le CVFE et Praxis ont observé un double risque qui mérite de mobiliser vigilance et prudence professionnelle. Pour Jean-Louis Simoens, le premier risque observé serait de plonger littéralement dans la préoccupation des enfants exposés et d'éviter ainsi de devoir se mettre d'accord sur la question « *De quoi est-il question lorsque l'on traite de violence conjugale ?* ».

En effet, la définition nationale et interministérielle des violences conjugales et intrafamiliales de mars 2006 n'est pas connue de tous dans son détail et ne rencontre pas nécessairement l'adhésion de tous. Notamment dans les paragraphes où elle inscrit les violences conjugales dans un processus de domination, principalement des hommes sur les femmes. Lorsqu'une équipe d'aide doit intervenir auprès d'une famille ou d'un couple pour repérer, dépister ou gérer une problématique de violences conjugales, le fait d'adhérer ou non à cette définition particulière oriente considérablement les pratiques d'intervention et surtout les précautions (ou absence de précautions) qui les entourent. Il s'agit donc d'un risque considérable.

Le second risque observé serait que la prise de conscience concernant l'impact des violences conjugales sur les enfants conduise certains intervenants inquiets à se tourner vers les mères afin de leur réclamer des comptes quant à la mise en sécurité de leurs enfants. Et cela sans tenir compte du fait que ces mères sont elles-mêmes victimes de violences conjugales, c'est-à-dire dans une situation qui les met dans l'impossibilité d'être des mères suffisamment « adéquates ».

Une aide spécifique et réellement protectrice vis-à-vis des enfants exposés aux violences conjugales doit impérativement s'articuler avec une aide spécifique et protectrice auprès des mères.

Nous constatons encore l'ambivalence à considérer la violence conjugale comme un contexte singulier. De façon un peu caricaturale, nous vous demandons de réfléchir à la réalité suivante : un enfant mal nourri parce qu'il est élevé dans une famille carencée dont les parents sont, par exemple, aux prises avec la toxicomanie, a-t-il besoin de la même aide, de la même intervention qu'un enfant mal nourri parce qu'il est élevé dans une famille où s'exerce un processus de domination conjugale du père sur la mère, avec un contrôle économique excessif et une maman qui ne peut pas aller faire les courses parce qu'elle a le visage abîmé ?

Pour les deux associations, il est évident que les enfants exposés à la violence conjugale, bien qu'exprimant une série de symptômes atypiques, ont besoin d'un regard et d'une intervention spécifiques. Notamment parce que les professionnels de l'enfance ne peuvent pas intervenir adéquatement auprès de la mère, du couple parental ou de l'enfant sans connaître précisément les engrenages spécifiques de ce processus de domination et sans en tenir compte dans leurs approches.

« Nous avons à Praxis et au CVFE, l'avantage de rencontrer les personnes alors que les violences conjugales sont déjà repérées, parfois par un tiers (dans le cas de Praxis, à 75% par la justice). Nous avons conscience que d'autres professionnels sont dans une réalité plus complexe, plus multiple. Il semble qu'un important travail reste à réaliser concernant le développement d'outils de repérage adaptés aux réalités professionnelles et aux mandats de chacun. », observent Cécile Kowal et Jean-Louis Simoens.

Enfin, il est un autre constat à dresser dans ce travail de concertation mené depuis deux années. C'est la dissociation entre l'analyse et l'action : « Dans le groupe de travail d'échanges de pratiques, nous avons pu entendre comment des situations étaient extrêmement bien décodées, les différentes formes de violences cernées, l'impact de ces violences sur les enfants et l'ensemble de la famille précisées, le degré de sévérité estimé inquiétant et, pourtant, face à l'action à entreprendre, nous vivions comme un sentiment d'impuissance, comme un état de sidération : manque de moyens, manque de balises, peurs, etc. », remarquent encore les deux intervenants.

Etre mère, être père dans un contexte de violences conjugales

C'est une trop vaste question que pour avoir l'ambition de la traiter en quelques lignes. Qui peut définir clairement aujourd'hui la notion de parentalité qui est tellement à la mode ? Lorsqu'on a la curiosité d'aller lire la page web du site de la Communauté Française concernant la parentalité, on y découvre essentiellement des savoir-faire, des compétences. Mais qu'en est-il du désir d'être père, d'être mère ? Que se cache-t-il derrière ce désir ? Quelle est la part d'histoire et d'héritage que nous transportons à l'intérieur de ce désir ? Quels mythes de la « bonne mère » et du « bon père » notre socialisation nous inculque-t-elle ? Comment l'illusion réparatrice mise en échec dans la relation amoureuse est-elle parfois réactualisée dans le désir d'enfant ?

De la même manière qu'il n'y a pas un type de femme au refuge, il n'y a pas non plus un type de mère. Il en est de même pour les hommes accompagnés à Praxis. Nous ne pouvons donc que vous transmettre des rencontres singulières pour ce qu'elles nous touchent et nous apprennent.

Entendons Marguerite :

« Lorsque on s'est marié rien ne ressemblait déjà plus à ce que j'avais rêvé. Ma vie était misérable. Il était terriblement exigeant et ses demandes n'avaient pas de sens. Il voulait que je me taise, que je n'adresse la parole à personne. Je ne parlais même pas au voisin. Je n'avais pas d'argent et chaque fois que je demandais quelque chose, il disait que je voulais le ruiner. J'avais honte d'être là et j'avais encore plus honte pour mon mari... Je ne pouvais accepter l'échec de mon mariage.

« Je pensais que sa violence était le résultat de sa solitude. Je voulais le sauver de ce que je croyais être les conséquences de la vie d'un homme qui vivait sans espoir, sans avenir. Je voulais lui donner un foyer, lui rendre la dignité. Pendant des mois, j'ai fait des sacrifices, j'ai oublié mes rêves, ravalé ma fierté. J'ai caché à ma famille mes conditions de vie. J'ai fait des économies, mis toutes mes ressources au service de mon mari. Il fallait qu'il soit un 'homme'. Je voulais l'élever, lui rendre l'honneur et la dignité, le sortir de la honte. Je voulais lui rendre confiance en lui. Je ne vivais que pour lui, toujours dans son ombre.

« Nos conditions de vie matérielle se sont améliorées, mais cela n'a rien changé, il continuait à me réduire à rien. Je n'existais pas pour lui. Il disparaissait pendant plusieurs jours sans

me donner d'explication. J'ai alors demandé de l'aide à ma mère. Elle m'a dit que j'étais mariée et que, quel que soit mon malheur, je devais me débrouiller avec mon mari. Je n'existais plus. Tout m'était indifférent... Quelque chose est mort en moi, ce jour là. Lorsque mon mari revenait, j'étais prête à toutes les humiliations à toutes les souffrances.

« Si mon mari n'était pas revenu, je me serais suicidée, je me serais jetée... C'était clair pour moi. Nous n'avions pas d'enfant et ce problème revenait souvent dans nos disputes. Je me disais que si je le rendais père, alors il m'aimerait mieux. Il ne m'insulterait plus, ne me traiterai plus de femme stérile. Tant que je ne lui avais pas donné d'enfants, je n'étais pas digne de respect. Après un long et douloureux parcours médical, nos deux filles sont nées. Mais ça n'a rien arrangé, au contraire. Il ne supportait pas les filles. Parfois il me demandait ce que nous faisons chez lui. Je ne pouvais plus supporter qu'il traite les filles d'enfants fabriquées en laboratoire. Tous les jours il me demandait de quitter sa maison. Il nous a mis à la porte en fin d'après-midi, j'étais en pyjama, je n'avais même pas d'argent... J'ai été si seule, j'avais tellement désiré des enfants pour sortir de la douleur et de la solitude. »

Marguerite ajoute à son témoignage, combien elle a lutté pour avoir des enfants et combien elle a été seule dans ce désir d'enfant et dans son rôle de parent.

« J'ai pris la décision de ne pas retourner chez lui, car je n'avais aucune valeur aux yeux de cet homme, il m'a mal traitée. C'était un clochard et j'en ai fait un homme. J'ai mis toute mon énergie à créer un foyer, une famille. Aujourd'hui, Je veux juste que la justice l'oblige à voir ses filles. Il y a un trou en moi, un puits sans fond. »

« Lorsque j'ai entendu ce témoignage, explique Cécile Kowal, l'avant dernière phrase me faisait peur ('Je veux juste que la justice l'oblige à voir ses filles'). J'avais des craintes que cette phrase ne provoque à nouveau une stigmatisation de cette femme. Je redoutais qu'on ne la juge comme une 'mauvaise mère'. Ensuite, je me suis dis que cette phrase contenait à elle seule tellement de pistes de travail pour tous les professionnels qui ont à accompagner les enfants ET leur mère. »

Dans son couple, Marguerite souhaitait que son conjoint soit davantage un « homme » tel qu'elle se le représente, c'est-à-dire « digne ». Elle était prête à tous les dons, à tous les sacrifices pour cela. Aujourd'hui, Marguerite attend que son ex-conjoint soit davantage un « père ».

L'accompagnement qui lui sera offert lui permettra peut-être de ne pas s'y sacrifier elle-même en tant que mère et de renoncer à faire don des enfants pour transformer cet homme en père. Cet accompagnement lui permettra peut-être de se recentrer d'abord sur elle-même et sur son désir de mère : non pas celui d'hier, mais son désir actuel.

L'accompagnement qui sera offert aux enfants leur permettra peut-être de retrouver leur statut de sujet. Un travail de verbalisation et de symbolisation permettra à ces filles de se réapproprier leur histoire qui avait débuté bien avant leur naissance et de retrouver un espace psychique suffisant où la notion de libre arbitre puisse un tant soit peu se concevoir.

Cet appel à « davantage de père » correspond de manière très vive à ce que l'on observe dans les groupes d'hommes à Praxis.

Pierre a 21 ans et il en paraît à peine 18.

C'est encore un adolescent. Pourtant, il est déjà deux fois papa, avec deux compagnes différentes. Il est papa de deux fils dont un qu'il ne peut plus voir pour l'instant ; la mère s'y oppose et d'ailleurs, il semble que Pierre n'ait pas reconnu l'enfant à l'état civil. Pourtant il

continue à exprimer l'espoir et le souhait de voir cet enfant : « *Peut-être plus tard, quand il sera plus grand* ».

Pierre a eu de nombreuses aventures amoureuses (amoureuses est peut-être même un bien grand mot), mais deux rencontres ont compté. Ces deux jeunes filles qui ont compté pour lui, il les a très rapidement transformées en mère. Dans le récit de cette parentalité, rien ne ressemble à une décision. Aucun processus, aucune étape n'est décelable dans le discours de Pierre. C'est arrivé comme ça, par deux fois. Dès l'annonce de la grossesse, Pierre rejette sa conjointe. Les violences déjà présentes s'intensifient et s'aggravent : « *Je la frappais comme une homme, sans avoir pitié de ses larmes ou de ses cris* ». La séparation se réalise très rapidement après la naissance de l'enfant.

Pierre n'a pas connu son père biologique. Les sept premières années de sa vie, il est élevé seul par sa mère : « *J'étais un sale gamin, un caractériel. Elle avait du mal avec moi. Je ne lui faisais pas la vie facile. Les gifles que j'ai reçues, je les ai méritées. J'étais gâté, j'avais mes tartines tous les jours pour aller à l'école* ». Avec son regard quasi adulte d'aujourd'hui, Pierre revoit cette mère de son enfance, en désarroi, seule et isolée dans sa famille : « *Je suis né dans la violence, c'est comme ça et j'ai ça en moi* ». Ensuite, à partir de l'âge de sept ans, apparaît le compagnon de sa mère. Il les battait, elle et Pierre. Elle s'est mise à boire. Lorsqu'on demande à Pierre comment il a pu poursuivre une scolarité normale, il répond : « *Je n'avais pas peur de lui. Je savais lui tenir tête... Mais à l'école, j'étais bagarreur, j'ai été renvoyé souvent* ».

Un peu avant ses quatorze ans, Pierre retrouve sa mère pendue. Elle s'est suicidée. Cet homme que Pierre considère comme responsable de la mort de sa mère a rapidement disparu de la circulation. Pierre nourrit une haine encore très vivace envers cet homme que rien, ni personne, n'est venu arrêter.

Pierre se retrouve orphelin : « *Dans mes oncles et mes tantes, personne n'a voulu de moi, j'étais bien trop difficile* ». Jusqu'à dix-huit ans, Pierre aura une adolescence de plus en plus délinquante, faisant partie d'une bande. La consommation de drogues vient alourdir le tableau. A la majorité, les antécédents judiciaires de Pierre sont déjà nombreux et la première peine de prison vient comme un électrochoc. « *Ce n'est pas mon monde, je n'ai pas ma place en prison ou bien je n'ai plus qu'à me pendre.* » A dix-neuf ans, il se tourne vers la seule famille d'accueil qui, selon lui, l'a vraiment et réellement accueilli comme un fils et demande pour la première fois de l'aide. Il y vit toujours actuellement.

Pierre est un excellent ouvrier dans le bâtiment. Récemment, il réalisait fièrement un travail de maçonnerie pour sa famille d'accueil. Son fils aîné d'environ quatre ans, en visite, s'est émerveillé : « *Papa, je ferai ton travail un jour* ». Pierre lui a répondu instantanément : « *Ne dis pas de bêtise, tu vaux mieux que ça* ». Dans le groupe d'accompagnement de Praxis, Pierre précise : « *Je ne veux pas que mon fils me ressemble... En rien* ». Un autre participant, lui-même papa, lui répond « *Mais ce n'est pas possible, un petit garçon veut toujours ressembler à son papa. C'est comme ça qu'il grandit* ».

A la lumière de son histoire, on découvre que, pour Pierre, la question difficile est autant « *Que signifie pour moi être père ?* » que « *Que signifie pour moi faire de ma conjointe une mère ?* ». Dans ces deux questions sont enfermées les traumatismes de Pierre qui, aux carrefours de sa vie, a choisi d'internaliser le bourreau comme pour l'encapsuler à l'intérieur de lui. Pierre entame à peine l'exploration de sa propre histoire : « *De qui suis-je le fils ? Et quel fils suis-je ?* ». Espérons que sa rencontre avec une famille bienveillante et résiliente lui permettra progressivement de permettre à son enfant de se différencier de lui, en s'identifiant justement à ce qu'il a de meilleur et donc en lui ressemblant... un peu.

Dans ce cas précis, le travail à Praxis, dans un contexte de contrainte judiciaire, ne permettra pas de traiter le « noyau traumatique »⁵ Il s'agira plutôt d'un temps de responsabilisation pour reconnaître la gravité des actes de violence exercés et subis. A praxis, Pierre rencontre d'autres hommes qui lui renvoient une image positive et de multiples occasions de choisir de nouvelles identifications et dé-identifications.

Conclusion

Les recherches les plus récentes montrent qu'il est non seulement important de comprendre ce dont l'enfant est témoin et ce qu'il subit, mais, peut-être plus encore, sa représentation de ce à quoi il est exposé.

Chaque enfant se trouve pris à l'intérieur de son histoire et c'est donc aux intervenants d'entrer dans le livre, de suivre au plus près la trame dramatique afin de pouvoir être une aide dans le chapitre suivant en tenant compte du précédent. Car on ne peut tourner la page que lorsque la narration trouve du sens dans la continuité de l'histoire. Il est donc nécessaire qu'en tant qu'intervenants, nous soyons au clair sur nos représentations des violences conjugales.

Pour initier ce travail, nous vous invitons à faire une expérience particulière. Ne faites cette expérience que si vous vous sentez suffisamment à l'aise et en confiance. Il n'y a aucune obligation. Il s'agit juste d'une invitation. Vous pouvez également entamer l'expérience pour ensuite l'interrompre si elle devient inconfortable. Il s'agit d'une expérience imaginaire qu'Anne-Elisabeth Colas de « SOS Viol », à Arlon, nous a fait découvrir.

Alors, pour ceux qui veulent bien tenter cet exercice, fermez les yeux et concentrez-vous sur votre respiration. Tentez d'oublier ce qui vous entoure. En suivant les différentes évocations, laissez venir les images, les pensées, les sensations ... Acceptez ce qui viendra en vous comme une source d'apprentissage ...

Imaginez ce que doit être la vie dans une famille où ...

Votre père est en colère la plupart du temps, a toujours l'air prêt à exploser.

Votre mère tente d'éviter la colère de votre père.

Votre mère dit qu'elle se tait pour ne pas le provoquer.

Votre père crie, traite votre mère de tous les noms, puis s'excuse et dit qu'il ne peut pas se maîtriser.

Votre mère pleure très souvent, est parfois frustrée, parfois déprimée.

Votre père est encore fâché. Il vous dit de ne pas écouter votre mère parce qu'elle est folle, elle mérite ce qui lui arrive.

Votre mère se met parfois en colère contre votre père, crie et passe ses nerfs sur vous.

Votre père crie et menace de tuer votre mère.

Votre mère est terrifiée par votre père.

Votre père se met à pleurer après avoir violenté votre mère et dit qu'il vous aime.

Votre mère se sent impuissante à modifier le cours de son existence.

Votre père recommence. Il lance tout ce qui lui tombe sous la main.

Votre mère semble parfois amoureuse de votre père.

Votre père promet de ne plus violenter votre mère et vous a acheté un cadeau.

⁵ Expression du Dr Berger utilisée lors de ce colloque du 22 octobre 2008.

Votre mère promet continuellement de quitter votre père si jamais il ose encore la violenter, mais n'en fait rien.

Votre père est fâché, a un regard menaçant. Il tente de faire du mal à votre animal préféré.

Votre mère pardonne à votre père chaque fois qu'il s'excuse.

L'évocation s'arrête ici, vous avez la possibilité de rouvrir les yeux et de quitter cette expérience imaginaire sans oublier ce qu'elle vous a appris. Elle pourra être un pilier de résilience, elle pourra constituer une ressource dans votre pratique professionnelle. En vous souvenant de ce que vous avez vu, vécu et ressenti lors de cette expérience imaginaire, peut-être entrerez-vous autrement dans l'histoire de l'enfant qui s'adresse à vous.

**Mon père s'appelle Barbe Bleue, ma mère Cendrillon.
Et pourtant ma vie n'est pas un conte de fées**

Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion (CVFE asbl) : 9, rue Sœurs de Hasque - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : René Begon - renebegon@cvfe.be - 04 250 96 87

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française et de la Région wallonne